

Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 2 (1880)
Heft: 8

Artikel: Note sur la situation actuelle de l'Algérie
Autor: E. C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-131592>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

D'après une dépêche de lord Kimberley, le traité avec le Portugal, relatif au chemin de fer de la Baie de Delagoa, devait être ratifié par les Cortès dans la session de janvier 1881.

M. Pinkerton, qui avait travaillé dix ans chez les Zoulous, et paraissait admirablement préparé pour la nouvelle mission américaine dans le royaume d'Oumzila, a succombé à Inhambané aux atteintes du climat.

M. Collingwood, commissaire du gouvernement du Transvaal dans le district de Rustenberg, y a découvert des gisements miniers, où le cuivre et d'autres minéraux se trouvent en abondance. Il y a aussi constaté l'existence de mines d'or, dont la richesse égalerait celle des mines de l'Australie.

Depuis de longs mois on était sans nouvelles du voyageur Hildebrandt, qui explorait Madagascar. Après une expédition très fructueuse, de la côte occidentale au plateau central, il tomba malade à deux lieues de Antananarivo, où il fut soigné, et se remit assez pour pouvoir se rendre en juillet aux eaux thermales de Sirabé afin d'y rétablir sa santé.

Le comte Henri d'Arpoare, premier agronome des provinces du Cap Vert et de Guinée, a été chargé par le gouvernement portugais d'étudier l'importante question de l'utilité des bois de cette dernière colonie.

Un petit vapeur allemand, le *Carlos*, naufragé près de Nanna Kroo (Libéria), a été pillé par les natifs, qui ont dépouillé les hommes de l'équipage de leurs vêtements et de tout ce qui leur appartenait. L'amirauté allemande a dépêché la corvette *Victoria* à la côte d'Afrique, pour punir les Kroumens de cet acte de barbarie.

Le gouvernement anglais a décidé d'envoyer de Sierra-Leone à Ségou une mission, sous la direction du Dr Gouldsbury, administrateur de la Gambie, qui est versé dans la diplomatie africaine et accoutumé au climat de cette région.

M. Olivier Pastré prépare un nouveau voyage en Afrique, il sera accompagné par M. Gaboriau, membre de la Société de géographie commerciale de Paris, qui a déjà séjourné à Madagascar.

M. Soleillet, qui avait dû revenir à St-Louis, en est reparti dans la direction de Matam et Bakel, sur le Sénégal.

M. Cornelius Doelter, professeur de l'université de Gran (Hongrie), a été chargé d'une mission scientifique aux îles du Cap Vert.

NOTE SUR LA SITUATION ACTUELLE DE L'ALGÉRIE

Les discussions qui ont eu lieu cette année à la Chambre des Députés ont fourni, au gouverneur général de l'Algérie, l'occasion d'exposer le programme des changements considérables qu'il veut introduire dans l'administration de ce pays. Comme on le sait, l'Algérie qui était anciennement entre les mains du pouvoir militaire, avait subi peu à peu une espèce de bifurcation, dont le résultat avait été la création d'un terri-

toire civil administré par des préfets, englobé dans un territoire militaire, régi par les généraux et les bureaux arabes. Nous ne voulons point entrer dans l'appréciation de ce système hybride ; ainsi que l'on aurait pu s'y attendre, les deux pouvoirs, civil et militaire, faisaient assez mauvais ménage. Il existait entre eux une hostilité plus ou moins latente, très préjudiciable à la bonne marche des affaires générales. M. Albert Grévy, frappé de ces inconvénients, a rattaché au territoire civil toute la vaste étendue habitée par les indigènes agriculteurs et stables, et n'a laissé entre les mains plus énergiques du pouvoir militaire que les frontières et la zone méridionale, composée d'oasis et de nomades.

Cette espèce de révolution est certainement d'accord avec la logique, et fera disparaître ces anomalies étranges qui naissaient de la division du pays en deux camps hostiles. Mais nous craignons que la mise en marche de cette nouvelle machine administrative ne rencontre bien des difficultés, dont M. Grévy ne s'est peut-être pas rendu compte. Il ne suffit pas de changer pour améliorer. L'expérience qui commence à se faire ne semble pas démontrer jusqu'ici que, pour mener les indigènes, la toge ait une sensible supériorité sur l'épée. Notre gouverneur général a déjà compris que l'Arabe exige des procédés expéditifs et sommaires, et il demande que ses agents, maires des nouvelles communes indigènes, soient armés de pouvoirs discrétionnaires assez semblables à ceux des bureaux arabes. Ces maires n'abuseront-ils pas de ces pouvoirs comme on le reprochait aux officiers ? Privés du prestige de l'épaulette, arriveront-ils à obtenir ce respect absolu que l'Arabe professe pour l'uniforme ? Ces agents, jeunes, sans expérience, éloignés de tout contrôle, résisteront-ils aux entraînements et aux séductions que l'Arabe s'entend si bien à semer sous les pas de ceux dont il espère quelque faveur illégale ? L'avenir répondra à tous ces points d'interrogation ; il nous dira si les innovations de M. Grévy ne sont pas prématurées et pourront prendre en réalité le titre de réformes.

Il est déjà permis d'en douter au point de vue de la sécurité et de la répression des crimes. Alors que tout était entre les mains d'un pouvoir unique et énergique, la sécurité était pour ainsi dire complète ; un crime était-il commis, le caïd *devait* livrer les coupables dans les vingt-quatre heures, sous peine d'être considéré comme complice, et il les livrait. Aujourd'hui nos tribunaux procèdent avec une majestueuse régularité, tout se passe suivant les règles du code ; mais, au milieu de toutes ces formalités, le délinquant a dix fois le temps de s'échapper et de passer entre les mailles du filet. On commence à se préoccuper du

nombre croissant des attentats, leurs auteurs étant rarement atteints et leur audace devenant inquiétante.

Le gouvernement vient de constituer une commission extra-parlementaire, dans le but d'étudier les questions relatives à l'administration algérienne supérieure. L'on éprouve, en haut lieu, le besoin de réorganiser ; il fallait bien céder, pour l'Algérie, à cette démangeaison universelle. Il y aurait certes beaucoup à faire pour la prospérité réelle du pays et surtout pour sa prompte colonisation ; mais, de cela, l'on ne s'occupera guère, et l'on va discuter sur des questions absolument oiseuses, dans le but plus ou moins voilé de renverser ce même gouverneur général dont, il y a deux ans, on faisait un sauveur immortel.

Quoi qu'il en soit de ces nouveautés, dont les anciens Algériens connaissent le néant, il serait injuste de ne pas reconnaître que, depuis peu d'années, l'Algérie a progressé d'une manière fort remarquable. Nous pouvons même dire qu'elle a fait un saut énorme. L'un de ses besoins urgents consistait en des voies de communication rapides et économiques. L'on y satisfait largement par la construction d'un réseau complet de chemins de fer. Dans la province de Constantine, les lignes de Philippeville à Constantine et Sétif, et de Bône à Guelma et Constantine sont terminées ; l'on construit en ce moment la voie de Bône à Soukahras, qui sera ouverte au mois de juin prochain et se prolongera, d'un côté jusqu'à Tunis et de l'autre jusqu'à Tebessa et Aïn-Beïda. L'on va adjuger les travaux de la ligne de Sétif et Bordj-Bouareridj, qui aboutira d'un côté sur Alger et de l'autre sur Bougie. Enfin, l'on va mettre la main à la ligne de Constantine à Batna et Biskra, qui deviendra probablement la tête du futur Trans-Saharien. Si rien ne vient entraver ces travaux, toutes ces lignes seront ouvertes dans l'espace de trois ans, et la province sera ainsi dotée d'un magnifique réseau de lignes qui la couperont en tous sens.

Au point de vue agricole l'essor n'est pas moins considérable. Les efforts se portent de plus en plus vers la vigne, dont les colons plantent des espaces importants. Quoique l'on soit encore dans la période des tâtonnements, cette opération donne les résultats les plus encourageants. L'on peut évaluer de 2,500 à 3000 francs le coût total d'un hectare de vignes jusqu'à l'époque de pleine production (trois ans), y compris la construction de maisons et de caves, ainsi que tout l'outillage, pressoirs, foudres, cuves, etc. Le rendement moyen pour les cépages courants est de 50 hectolitres ; le prix le plus bas de l'hectolitre pris sur place est de 25 francs, ce qui donne au minimum un total de 1,250 francs

par an. En supposant que les frais de récolte et de vinification s'élèvent à 450 francs, il y aura un bénéfice net de 800 francs pour 3000 fr. de capital engagé, soit de 26 %. En faisant la part des cas fortuits, il restera toujours un bénéfice de 20 % environ. L'on peut comprendre, d'après cela, l'engouement, je dirai presque l'enthousiasme des colons pour la plante de Noé. Le vin obtenu est en général de médiocre qualité, mais comme ses défauts ne proviennent que de mauvais procédés de vinification, ils tendent à disparaître. Déjà même quelques colons, plus intelligents ou mieux outillés, produisent d'excellents vins, corsés, généreux et de bonne garde, dont ils trouvent des prix élevés, de 80 à 100 fr. l'hectolitre.

Ces beaux résultats ont fini par attirer l'attention des capitalistes français, qui commencent à acheter des terres de tous côtés. La première conséquence de ce mouvement a été une hausse considérable sur le prix des bons terrains qui, depuis deux ou trois ans, ont doublé de valeur. Ceux qui valaient à peine 200 francs, il y a dix ans, se cotent rondement de 500 à 600 francs au moins, et tout fait présumer que cette élévation de prix ne s'arrêtera pas là.

D'après la législation actuelle, un colon concessionnaire ne peut contracter valablement aucun emprunt hypothécaire tant qu'il n'a pas reçu son titre définitif de propriété, c'est-à-dire pendant cinq ans. Il en résulte que le colon, qui est obligé à la construction d'une ferme et qui doit vivre, pendant un an au moins, sans retirer aucun produit de sa terre, se trouve le plus souvent dans un état de gêne qui met obstacle à toute amélioration du sol et à toute plantation fructueuse. S'il pouvait emprunter il se tirerait facilement d'affaire, car le taux de l'intérêt est tombé de 7 à 8 % (?). Au lieu de cela, il se voit forcé d'immobiliser son mince capital dans la construction d'une maison; il végète, et, après quelques années de misère, il faut renoncer à la lutte et abandonner une terre où sont enfouis les rêves dorés et les économies. Frappé de ce douloureux spectacle, le gouverneur général a annoncé récemment qu'il préparait une loi qui permettrait aux colons d'emprunter, sans attendre le titre de propriété. Espérons que ce projet ne dormira pas indéfiniment dans le fond d'un tiroir, et que ces excellentes intentions ne resteront pas, comme tant d'autres, à l'état de mythe. Ce serait d'autant plus urgent que le nouveau Crédit foncier algérien va bientôt commencer ses opérations, et qu'il prêterait probablement à un taux abordable.

Le courant de l'immigration et de la colonisation a sensiblement re-

pris et il est assez satisfaisant. Mais l'œuvre générale de la colonisation se trouve paralysée, par le fait grave que le domaine de l'État n'a presque plus de bonnes terres à y affecter. Pour créer de nouveaux villages, l'État se trouve donc dans l'obligation onéreuse d'acheter des terres, puis de les rétrocéder à titre gratuit aux nouveaux colons. C'est une lourde charge pour le budget de l'Algérie. Sous le règne de Louis-Philippe et sous l'Empire on a gaspillé les terres, en les jetant, par milliers d'hectares, entre des mains souvent peu dignes d'une pareille libéralité ; aujourd'hui cette richesse est tarie. Nous payerons cher l'incurie, pour employer le mot le moins âpre, de ces administrateurs aveugles qui n'ont jamais compris ce que valait l'Algérie. Malgré cela, le budget de l'Algérie (30 millions) est enfin arrivé cette année à s'équilibrer sans faire appel à celui de la France, et le jour n'est pas éloigné où il soldera en excédant, grâce au développement régulier et normal des ressources du pays.

En résumé, l'année a été bonne. Les récoltes ont donné un résultat satisfaisant, l'exécution des voies ferrées marche avec activité, les terres augmentent de valeur, et les colons sont en général dans une position aisée. Tout fait présumer que l'année 1881 sera aussi favorable et que le pays entrera enfin dans une ère de prospérité réelle et solide.

E. C.

LES SPELOUNKEN

(Voir la carte jointe à cette livraison.)

Quelque restreinte que soit la région dont nous désirons entretenir nos lecteurs, elle n'en est pas moins intéressante, car, située à l'extrémité septentrionale du Transvaal, aux confins du monde civilisé de cette partie de l'Afrique, elle peut devenir une base d'opérations pour les explorations du plateau central, entre le Limpopo et le Zambèze, et le point de départ des efforts tentés pour y faire pénétrer la civilisation. La Société des Missions de l'Église libre du canton de Vaud, qui y a ses deux stations de Valdèzia et de Waterfall, en ayant dressé une carte, a bien voulu nous autoriser à en faire faire un tirage spécial pour nos abonnés.

A une distance de la ville du Cap égale à celle qui sépare Londres de Naples ou de Lisbonne, le district des Spelounken est borné au nord par les monts Zoutpansberg ou « des Lacs salés, » ainsi nommés de grands